

## **«C'est *en chantant* que des muets ont retrouvé l'usage de la parole». Nouveaux regards sur le géronatif**

Alexandra Cunită<sup>1</sup>

**Abstract:** During the last 10-15 years, gerund (*le géronatif*) has been studied from almost all possible points of view, in other words, from morphological, syntactic, semantic and discourse perspectives. Nevertheless, investigators have not yet reached any agreement on the origin of this non-finite verb form of French, neither with regard to the existence of a connection with the Latin *gerundium* (*gerundi /modus*), nor with regard to the presence of a common semantic representation with the other *-ant form*, the present participle. A certain consensus has been reached only regarding its status and its syntactic behaviour. However, the results of recent studies are not quite conclusive.

In our opinion, it is not possible to interpret and describe how the French gerund functions in discourse if its mental representation in language is neglected. Our contribution aims at analyzing how the mental representation of the gerund ensures the production of so many effects within a text and how it works when language is represented in discourse.

**Key words:** *-ant* forms, gerund, present participle, non-finite verb form, adverbial, (relations of) loose overlap.

### **1. Introduction<sup>2</sup>**

Assimilé aux adverbiaux, le géronatif figurant dans l'énoncé titre de notre contribution n'occupe pas la position qui lui est assignée dans la phrase canonique *Les enfants courent en criant*. Déplacé en tête de phrase, il est utilisé dans une construction qui, grâce au « cliveur » (Wilmet 1997: 457) *c'est ... que*, permet la focalisation du constituant. Certes, la construction n'a rien que de banal, comme le démontrent bien d'autres structures « hôtes » de géronatifs qui, grâce à la relation

<sup>1</sup> Université de Bucarest; sanda.c@clicknet.ro.

<sup>2</sup> Je remercie vivement les deux relecteurs anonymes, dont les commentaires m'ont aidée à améliorer mon texte.

sémantico-pragmatique s'établissant, dans chaque situation, entre les verbes de la prédication première et ceux de la prédication seconde, sont dits compléments de manière, de moyen, d'instrument, de temps, de cause, de condition:

- (1) Les pigeons marchent au soleil, sur le bord du trottoir [...], en faisant bouger mécaniquement leurs têtes. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 14)
- (1a) C'est en faisant bouger mécaniquement leurs têtes que les pigeons marchent [...] sur le bord du trottoir.
- (2) En le voyant avec sa femme, j'ai compris pourquoi dans le quartier on disait de lui qu'il était distingué. (Camus, *L'étranger*, 34)
- (2a) C'est en le voyant avec sa femme que j'ai compris pourquoi [...] on disait de lui qu'il était distingué.

Mais ce genre de dislocation et de mise en relief ne semble pas admis dans un cas comme le suivant:

- (3) La police allemande avait perdu sa trace tout en le considérant comme l'un des anarchistes les plus dangereux. (Gettrup, *apud Halmøy* 1990: 188)
- (3a) \*C'est tout en le considérant comme l'un des anarchistes les plus dangereux que la police allemande avait perdu sa trace.

Pourquoi, avec un complément de « cause contrariée », c'est-à-dire de concession, la construction clivée devient-elle inacceptable?

Toute tentative de répondre à cette question – ainsi qu'à d'autres, ressemblant de près ou de loin à celle-là – demande qu'on comprenne d'abord la nature exacte et les particularités de cette forme en *-ant* que les grammaires du français moderne appellent le gérondif.

## **2. Forme en *-ant* ou formes en *-ant*?**

Comme on sait, la tradition grammaticale admet qu'il existe, en français, deux modes verbaux non personnels<sup>3</sup>, des adjectifs et des noms qui se terminent tous par *-ant*:

- (4) Elle s'est mise à respirer très fort, en faisant un bruit de machine [...]. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 40)
- (5) Nick s'est approché d'elle, les oreilles dressées, ses yeux jaunes brillant bizarrement à la lueur de l'ampoule électrique. (*Id.*, 40-41)

<sup>3</sup> Il s'agit du *participe présent* et du *gérondif*. La première formule désincriptive n'est sans doute plus à expliquer; par contre, la seconde réclame peut-être encore quelques explications. L'étiquette *gérondif* (réfection du nom *gérundif* – dérivé savant du lat. tardif *gerundium* ou *gerundi (modus)* –, terme utilisé au XV<sup>e</sup> siècle (voir Rey, II 2005: 1341) pour désigner une forme nominale du verbe latin) indique aussi, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, grâce à Vaugelas, une forme de la flexion du verbe français.

- (6) Les résultats sont encourageants: *in vitro*, le virus a provoqué la mort de la quasi-totalité des cellules tumorales; *in vivo*, il les a détruites puis a cessé de se multiplier épargnant ainsi les cellules saines. (*Science & Vie*, 1112 / mai 2010, 38)
- (7) La nécessité de connaître le nombre des habitants et leur répartition ne fait pas de doute. (Sauvy, *in Rey*, II 2005, 1518)

La similitude formelle entre des représentants tellement nombreux de classes morpholexicales diverses est-elle le résultat du hasard ou bien trahit-elle d'incontestables rapports de parenté, une relation de filiation qu'il importe de mettre en évidence? Autrement dit, est-ce d'un pluriel *formes* en *-ant* (= participe présent, gérondif, adjetif,...) qu'il faut parler, ou plutôt du singulier *forme* en *-ant* (=le participe présent)? Les linguistes sont divisés sur le sujet, comme ils le sont à bien d'autres égards. Le Goffic (1997: 127), Arnavielle (2003: 37), Halmøy (2008: 43) emploient volontiers le pluriel dans les types d'analyses qu'ils pratiquent. De son côté, Combettes 2003: 6 et suiv. – qui travaille sur des textes représentatifs pour l'ancien français, le moyen français et le français préclassique – parle de l'« évolution de *la forme* en *-ant* », c'est-à-dire essentiellement du participe présent, même si, surtout à partir du moyen français, les exemples cités contiennent aussi un tour prépositionnel (*en* + forme en *-ant*)<sup>4</sup>.

Les questions qui viennent ensuite à l'esprit de quiconque s'intéresse à l'origine encore incertaine de ces unités de langue sont alors: quel est le statut de *-ant*? Est-ce un vrai morphème grammatical? Est-ce plutôt un élément de nature affixale? Et d'ailleurs, s'agit-il d'un seul formant *-ant*, celui qui apparaît dans un participe présent français continuant la forme flexionnelle du verbe latin caractérisée par la présence de l'élément *-nt*, ou bien doit-on y voir plutôt le résultat de l'évolution de la langue française, où le *-nt* du *participium* et le *-nd* du *gerundium* arrivent à se confondre? La recherche des certitudes dans le domaine est malaisée, d'autant que les quelques différences d'ordre morphologique et syntaxique qui nous permettent d'identifier aujourd'hui un adjetif en *-ant* et de ne pas le confondre avec un participe présent sont le fait de la volonté des grammairiens, et non pas le résultat de l'évolution naturelle du système de la langue. En effet, peu après sa création, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Académie Française a introduit des règles relatives à l'invariabilité en genre et en nombre du participe présent et du gérondif / vs / la variation en genre et en nombre des adjetifs verbaux terminés en *-ant*, précisément pour mettre un brin d'ordre dans le fonctionnement

<sup>4</sup> Les occurrences enregistrées, même si peu nombreuses, imposent alors parfois au réputé linguiste de se servir du pluriel: « le cas des formes en *-ant*, précédées ou non de *en* » (Combettes 2003: 10).

de toutes ces formes qu'il était bien difficile de distinguer<sup>5</sup>, d'associer à une identité déterminée. Cependant, malgré les recommandations fermes et constantes des grammaires scolaires imprimées depuis, tous les cas « délicats » ne sont pas encore résolus à ce jour, les hésitations perdurent, et, à vouloir à tout prix discriminer les formes et classer rigoureusement les emplois et les usages, on risque fort de remettre en question le concept même de *partie(s) du discours*.

Compte tenu de la complexité du problème esquisisé ci-dessus, nous nous bornerons à discuter ici quelques particularités du comportement syntactico-sémantique des unités relevant des classes de signes linguistiques appelées respectivement gérondif et participe présent – des modes du verbe – afin de mieux défendre l'idée de l'originalité du gérondif, insuffisamment marquée par la désignation « forme en *-ant* précédée par (la préposition) *en* »<sup>6</sup>.

### **3. Le participe présent et le gérondif: unités de langue / vs / unités de discours**

#### **3.1. Le participe présent et le gérondif – unités de langue**

Ces deux formes en *-ant* sont des formes verbo-nominales qui ne contiennent aucune instruction temporelle, même si les étiquettes désincriptive que les grammaires leur accolent<sup>7</sup> nous font penser à une possible combinaison avec la catégorie du temps. Utilisé au participe présent ou au gérondif, ainsi qu'au participe passé ou à l'infinitif, le verbe est non fini.

<sup>5</sup> Voir aussi le commentaire d'Arnavielle (2003: 37): « Le couplage trouble [du “participe”] avec le “gérondif”, l’association non moins obscure avec l’adjectif verbal contribuent à corser une question qui pourrait bien être exemplaire des difficultés de marquer des limites entre des entités morphosyntaxiques formellement apparentées et dont les traits de fonctionnement ne ressortent pas toujours avec une claire originalité. Si l’on ajoute que la distinction, nécessaire mais à effet quelque peu déformant, d’un “participe présent” et d’un “participe passé” amène à étirer l’écart entre le premier et ses proches morphologiques en *-ant*, on conclura que tous les éléments sont réunis pour pousser, soit à éluder une question décidément bien difficile, soit – ce qui revient à peu près au même – à la simplifier [...] .»

<sup>6</sup> Le point de vue suivant lequel le gérondif n'est qu'un participe présent précédé de la préposition *en* est partagé par de nombreux linguistes. Ainsi, Wagner et Pinchon (*apud* Wilmet 1997: 295) affirment: « Cette construction, qui porte le nom de *gérondif*, est un cas particulier de l'emploi du participe ». Wilmet, lui, trouve que la « présentation est un peu courte ». Pour expliquer au lecteur ses réserves, il l'invite à comparer les deux énoncés ci-dessous, dont il offre lui-même l'interprétation:

(8) J'ai rencontré Pierre sortant du cinéma = 'Pierre sortait du cinéma quand je l'ai rencontré.'

et:

(9) J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma = 'Je sortais du cinéma quand j'ai rencontré Pierre.'

<sup>7</sup> Dans le tableau de la conjugaison verbale figurent, par exemple, deux types de participes, l'un dit *présent*, l'autre dit *passé*.

La psychosystématique postule que le *temps expliqué*, c'est-à-dire le temps divisible en moments distincts attribués par le locuteur dans le discours, est complètement absent de ces formes non finies, qui ne peuvent exprimer que le *temps impliqué*, le temps « que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe » (Guillaume 1973: 47), le temps nécessaire à la réalisation du procès dénoté. Mais si l'infinitif, forme nominale du verbe, nous instruit du fait que le procès décrit « a devant lui la totalité de son devenir, dont aucune partie n'a été dépensée », qu'il s'agit d'un procès qui n'est que possible, le participe présent nous propose une représentation mentale différente: prenant la forme de ce mode, « le verbe n'a plus devant lui la totalité de son devenir; une partie en a été dépensée, s'est accomplie, tandis que le reste est à accomplir » (Guillaume 1973: 57).

On peut en conclure que le participe présent transmet uniquement des instructions aspectuelles, plus précisément celles de l'inaccompli.

Serait-il permis de penser que le gérondif implique la même représentation mentale que celui-ci, qu'il est porteur des mêmes instructions aspectuelles? À notre avis, la réponse est négative.

Dans l'ouvrage dont nous avons déjà cité plusieurs passages, Guillaume ne parle pas du mode appelé gérondif, ni ne fait appel au pluriel « formes en *-ant* », dénomination qui aurait laissé entendre que le grand linguiste supposait au gérondif une représentation mentale identique à celle du participe présent. Comment expliquer donc le « signifié de puissance » du gérondif?

Avec un signifié de langue du genre « partie accomplie du procès + partie qui reste à accomplir », le participe présent dénote quelque chose qui est en train de se réaliser dans l'intervalle de référence établi par le verbe de la prédication principale. C'est ce que nous disent Wartburg et Zumthor (1973: 252) quand ils expliquent comment il faut interpréter l'exemple:

(10) Nous la trouvâmes berçant le plus jeune de ses enfants.

« [...] l'ensemble de la subordonnée (*berçant son enfant*) », affirment-ils, « est donné comme une qualité actuelle du sujet [=le COD du verbe *trouver*], se distinguant à peine de sa substance même [...] »<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cette idée de réalité et d'actualité de l'accomplissement du procès décrit par la forme en *-ant* est constante, que l'on parle d'un participe présent, d'un adjectif ou même d'un substantif:

(11) [...] cet écosystème abritant une faune d'une grande diversité (*Science & Vie*, 1112 / mai 2010, 36)

(12) Vous l'avez fait, sachant bien que la chose était défendue (Wartburg & Zumthor 1973: 252)

(13) [...] la vitesse de synthèse de l'ADN est quasi constante à une température

Le gérondif – *en lisant, en marchant, en rentrant, en sortant,...* – place en quelque sorte à l’arrière-plan l’idée de déroulement du procès désigné par le lexème verbal; ce procès est vu de l’extérieur, en tant qu’état<sup>9</sup> qui individualise ou peut-être même définit, au moment où elle est vue / surprise, l’entité impliquée, en fait, essentiellement dans l’accomplissement d’un autre procès, exprimé, lui, par la prédication complète.

- (15) Les pneus freinent en hurlant. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 24)
- (16) Mais le poste s'est démolî la semaine dernière, il a brûlé d'un seul coup en faisant une fumée suffocante. (*Id.*, 29)
- (17) Nick regarde la main avec impatience, et il aboie un peu, en gémissant. (*Id.*, 33)
- (18) Elle s'appuie sur le bras de l'assistante, et elle avance en boitant vers le marchepied du mobile home. (*Id.*, 35)

La perception momentanée de l’état d’une entité impliquée dans le déroulement d’un autre procès est celle d’un observateur externe; d’ordinaire, ce rôle de témoin<sup>10</sup> est rempli par le narrateur / locuteur, qui se confond parfois, référentiellement parlant, avec la personne effectuant le procès dénoté par le prédicat principal:

- (19) = (2) En le voyant avec sa femme, j'ai compris pourquoi, dans le quartier, on disait de lui qu'il était distingué. (Camus, *L'étranger*, 34)

Telle est l’interprétation qu’il convient d’associer au gérondif, en tant qu’unité de langue. Elle est à rapprocher de certains points de vue formulés par d’autres chercheurs<sup>11</sup>, bien que ces derniers ne

---

donnée et si les précurseurs de la synthèse d’ADN ne sont pas en quantité limitante. (Lewin-Genes 1992: 299)

- (14) [...] les ayants-droit, les tenants et aboutissants [...] (Wartburg & Zumthor 1973: 253).

<sup>9</sup> L’état sera défini ici comme un intervalle dont chaque point – mis en rapport avec un point de référence – est identique aux autres, indistinguable des autres.

<sup>10</sup> De la caractérisation du « narrateur-témoin » proposée par Maingueneau 1993 nous retenons l’idée qu’il s’agit d’une instance narratrice qui, tout en partageant le point de vue des personnages sur les faits / événements observés, « n’intervient pas dans l’intrigue » (Maingueneau 2000: 75).

<sup>11</sup> Voir, par exemple, Le Goffic 1993 – cité par De Carvalho (2003: 119-120) – qui affirme que, dans les locutions conjonctives du type *en admettant / attendant / supposant que...* « sans support déterminé dans la phrase, le gérondif [renvoie] au sujet énonciateur ». Ajoutons-y une remarque de Herslund 2000 – citée toujours par De Carvalho (2003: 123) – qui souligne que le prédicat complexe Verbe principal + participe présent correspond toujours à une seule, à une même situation, alors que le prédicat complexe Verbe principal + gérondif désigne toujours deux situations séparées: « la situation se trouve pour ainsi dire scindée en deux par l’emploi du gérondif, ce qui permet d’exprimer

s'expriment pas strictement dans les mêmes termes. Citons, à titre d'exemple, l'interprétation que De Carvalho (2003: 122-123) propose pour les deux phrases –(8) et (9) ci-dessus – discutées par Wilmet: « [...] la connexion indirecte, prépositionnelle, a pour effet de dégager l'entité personnelle impliquée dans l'adjectif déverbal [=la forme en *-ant*] du présent délocuté pour l'installer au niveau du présent locutif, comme un objet du regard du locuteur. C'est là toute la différence sémantique qui sépare (a) *Pierre l'a rencontré sortant du cinéma*, et (b) *Pierre l'a rencontré en sortant du cinéma*: dans (b), la personne impliquée n'est certainement pas celle que désigne le régime pronominal, et pas davantage celle que désigne le sujet Pierre; elle s'identifie plutôt au sujet locutif, qui, pour compléter la représentation d'un certain état de choses, le fait en lui annexant une représentation secondaire, et extérieure audit état de choses, de la situation dans laquelle lui apparaît être tel constituant nominal. »<sup>12</sup>

Le gérondif ne contient pas les instructions aspectuelles de l'inaccompli. S'il exprimait l'inaccompli, ce mode non fini serait compatible avec l'adverbial *depuis* + durée (Gosselin 2000: 58):

- (20) C'est en forgeant qu'on devient forgeron.
- (20a) \*C'est en forgeant depuis plusieurs / de longues années qu'on devient forgeron.
- (21) [...] les vélomoteurs vont tout droit, en jetant vite en arrière tous ces immeubles, ces arbres, ces squares, ces carrefours. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 23)
- (21a) \*[...] les vélomoteurs vont tout droit, en jetant (vite) en arrière depuis un quart d'heure tous ces immeubles, ces arbres, ces squares, ces carrefours.

Les instructions que transmet le gérondif ne sont donc pas celles d'un temps cursif, sécant, comme l'imparfait. C'est aussi la conclusion d'Arnavielle (2010: 21), à laquelle nous nous rallions sans hésitation aucune: le gérondif est une forme foncièrement indéterminée du verbe.

---

mer deux points de vue différents sur [un même événement].

<sup>12</sup> Après une fine analyse du fonctionnement du gérondif français en contraste avec les divers emplois des correspondants de ce mode non fini dans d'autres langues romanes, surtout en espagnol et en portugais, De Carvalho (2003: 123-124) conclut: « Il y a urgence, pour la linguistique romane, à remettre en cause l'idée, largement consensuelle, d'une prétendue "confusion", en latin tardif, entre "participe présent" et "gérondif". Il s'agit, en vérité, et de façon beaucoup plus vraisemblable, de deux dérives distinctes opérant à partir du signifié verbonominalisé inhérent aux signifiants latins marqués par *-nt* / *nd* (*/a*). La première, qui devait s'imposer en gallo-roman, est celle qui, dès les origines latines, consacrait la prééminence, dans la construction du contenu verbal nominalisé, du "sujet" – "actif" ou non, peu importe – comme source, ou principe, de l'existence de l'état de choses à représenter. La seconde, au contraire, prolonge dans les langues ibériques notamment – qui possèdent, elles, ce véritable substantif déverbal traditionnellement appelé "gérondif" –, la représentation d'un contenu événementiel conçu en fonction du "site" qu'il est vu affecter. »

Quant à la préposition *en*, même si, aujourd’hui, il est évident qu’elle est affectée par le processus de grammaticalisation subi par le géronatif, elle n’y est certainement pas pour rien dans la constitution du signifié de langue de ce mode verbal.

Nous sommes de ceux qui soutiennent que la préposition relève de la morphologie du nom; nous croyons donc que la préposition *en* substantivise (voir aussi Kleiber 2007) la forme verbale qu’elle précède<sup>13</sup>:

- (23) [...] sa machine ralentit en zigzaguant sur la chaussée [...]. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 17)

Une paraphrase de cet exemple nous permettrait de mettre en regard le géronatif et un groupe prépositionnel (Prép + Nom) ayant le même sens:

- (24) [...] sa machine roule [...] en zigzag sur la chaussée.

Comme l’expression (*en*) *zigzag*, le géronatif *en zigzaguant* décrit une particularité intrinsèque, accidentelle et non pas essentielle (Anscombe 2001), qui lie – dans la représentation en langue – le procès dénoté par le verbe *ralentir* [=‘rouler de plus en plus lentement’] au concept de direction. Mais quand elle est exprimée par le géronatif, cette particularité – perçue de l’extérieur – est choisie et transmise par l’observateur-témoin, ou par le locuteur, comme s’il voulait offrir au récepteur une seconde perspective sur la «scène» observée. Le

<sup>13</sup> Dans les états anciens de la langue, il s’agissait bien d’un nom, car la forme en *-ant* régie par la préposition *en* était précédée d’un article: *en mon dormant* (Halmøy 1993: 154-155; Picoche & Marchello-Nizia 2001: 271). Cet actualisateur du nom n’apparaît plus en français moderne ou en français contemporain. Faut-il aller jusqu’à affirmer que la préposition, qui refuse, dans cette construction, la présence à côté d’elle d’un tel actualisateur, est devenue elle-même une sorte d’actualisateur de la forme qu’elle précède, un morphème ou une marque du géronatif? Le fait qu’à l’heure actuelle, elle soit la seule acceptée pour la formation du géronatif – alors que, dans les états anciens de la langue, plusieurs prépositions pouvaient remplir ce rôle – semble nous conduire vers cette conclusion. La forte cohésion – ou la solidarité – qui existe entre *en* et la forme en *-ant* qui suit lui donne un statut proche de celui des clitics. D’autre part, que le géronatif soit un constituant incident au SV – ou plutôt à la prédication complète – invite à penser que *en* se comporte comme un complémenteur, comme un marqueur de fonction.

Certes, le géronatif a subi un processus de grammaticalisation, dont on découvre la trace non seulement dans le comportement de la préposition *en*, mais aussi dans l’apparition d’une forme composée, souvent ignorée par les grammaires ou, en tout cas, sur le nom de laquelle les grammairiens ne se sont pas encore mis d’accord. L’un des rares chercheurs à en avoir parlé, notre Collègue MARIA ȚENCHEA, à qui nous rendons hommage par le présent volume, en a recueilli plusieurs exemples, dont nous reprenons un, relevé dans le discours oral:

- (22) Je suis sorti de ce restaurant en l’ayant classé et catalogué (*apud* Țenchea 2006: 68)

géronatif participe à la construction d'un «contenu événementiel particulier» (De Carvalho 2003: 119), tout en gardant une certaine autonomie référentielle relativement à ce contenu. S'il ne désigne pas, comme le fait le participe présent, une même situation que la prédication principale, c'est sans doute parce que les instructions de la préposition *en* jouent un rôle dans la construction de son signifié de langue.

### **3.2. Le participe présent et le géronatif – unités de discours**

En tant qu'unité de discours, le participe présent se manifeste comme un adjectif, car il est toujours incident à un nom ou à un élément nominal:

(25) Puis l'enfant est apparu lentement, par la tête, glissant doucement [...]. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 44)

S'il n'a pas les propriétés spécifiques des adjectifs qualificatifs prototypiques: la variation en genre et en nombre – qui rend possible le phénomène de l'accord avec le support nominal – et la combinaison avec les degrés de comparaison ainsi qu'avec les adverbes intensifs *très*, *si*, le participe présent entre dans une relation de substitution avec un adjectif « de nature » et admet la coordination avec un tel adjectif, par le coordonnant *et* ou par juxtaposition: *un texte pouvant avoir des interprétations différentes – un texte susceptible d'interprétations différentes; un écosystème important, abritant une faune d'une grande diversité*. Il admet également la coordination avec une subordonnée relative.

Comme l'adjectif, il remplit dans la phrase la fonction d'épithète liée<sup>14</sup> ou détachée, ainsi que celle d'attribut de l'objet – exprimé d'ordinaire par un clitique – de certains verbes de perception ou de pensée<sup>15</sup>.

Si le participe présent est la forme adjective – ou adjectivale – du verbe<sup>16</sup>, le géronatif en est la forme adverbiale<sup>17</sup>. Comme les adverbes authentiques, il est incident au syntagme verbal ou à la phrase entière. Forme modale non tensée et non personnelle du verbe, il n'a pas de sujet grammatical explicite, mais son « sujet logique »

<sup>14</sup> Dans ce cas, il se laisse facilement remplacer par une subordonnée relative.

<sup>15</sup> Pour les autres fonctions syntaxiques du participe présent, sans rapport direct avec le sujet de la présente contribution, voir par exemple Arnavielle 2003.

<sup>16</sup> Mais qui peut régir des compléments variés, à l'instar d'un véritable verbe:

(26) Seule la peau noire de son sac à main et de ses chaussures semble vivante, jetant des éclats de lumière. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 21)

<sup>17</sup> Tesnière 1959 parlait de la *translation* du verbe en adverbe, sorte de transformation réalisée à l'aide du *translateur* – ou *translatif* – *en*.

(Halmøy 1993: 156 et suiv.) est d'ordinaire<sup>18</sup> coréférent au sujet du verbe recteur<sup>19</sup>. Ne pouvant pas fonctionner en tant que noyau d'une prédication complète, le géronatif est la manifestation d'une prédication seconde, subordonnée à un verbe recteur – le prédicat principal ou premier. Le syntagme géronatif<sup>20</sup> est l'équivalent d'une proposition subordonnée, une subordonnée réduite qui remplit dans la phrase les fonctions spécifiques des adverbiaux. Pour Kleiber (2009), le géronatif, constituant dépendant du prédicat principal, assure l'intégration syntaxique de la prédication seconde dans la prédication première à laquelle elle est subordonnée.

Le géronatif peut être lié par le coordonnant *et* à un adverbial exprimé respectivement par un groupe prépositionnel ou par un adverbe:

- (28) C'est un camion ancien, haut sur roues, peint en vilain bleu, et que les chauffeurs successifs ont brutalisé depuis un million de kilomètres, à grands coups de frein et en cognant sur le levier de vitesses. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 20)
- (29) [Mondo] posait ses pieds très doucement, en évitant les brindilles et les graines [...]. (Le Clézio, *Mondo et autres histoires*, 40)

Comme les adverbes incidents à la phrase complète, le géronatif jouit d'une grande liberté positionnelle: il peut être placé en tête de phrase ou après le syntagme verbal de la prédication principale, mais il peut parfois aussi être intercalé entre les constituants du noyau de cette prédication<sup>21</sup>. Sa position est pertinente pour la distribution de l'information que le locuteur veut transmettre par son énoncé, mais le changement de place du géronatif n'entraîne généralement pas la modification radicale du contenu sémantique

<sup>18</sup> Il ne sera pas question ici des formules figées, grammaticalisées: *en attendant (que) / en admettant que,...* Il ne sera pas non plus tenu compte des rares cas où le géronatif apparaît dans des constructions (apparemment) indépendantes. Pour les cas où « le co-texte comporte une ou plusieurs traces du <sujet logique du géronatif>, ainsi que pour ceux qui n'en contiennent aucune, voir Halmøy (1993: 156-163). D'autre part, n'oublions pas que la règle de l'identité référentielle du sujet du géronatif – ou de l'infinitif – avec celle du sujet du verbe recteur a été elle aussi introduite au XVII<sup>e</sup> siècle par l'Académie française.

<sup>19</sup> Rihs et Saussure (2008) parlent d'une « relation de coréférence agentive ».

<sup>20</sup> L'expression est de Halmøy (1993: 151), pour qui le syntagme géronatif (SG), c'est «le géronatif et ses expansions»:

(27) [...] elle cherche à dissimuler sa timidité sous un air renfrogné, en haussant les épaules pour un oui pour un non [...]. (*Id.*, 11)

<sup>21</sup> Voir l'exemple suivant:

(30) Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique, en limitant l'influence de plusieurs facteurs de risque, aurait un effet protecteur contre le cancer colorectal. (*Science & Vie*, HS, 251 / juin 2010, 60)

global<sup>22</sup>:

- (33) En injectant dans la circulation sanguine du patient un produit de contraste [...], le radiologue va mettre en évidence le réseau sanguin du patient et voir si anomalie est ou non reliée à un nombre de vaisseaux conséquent. (*Science & Vie*, HS, 251 / juin 2010, 93)
- (34) Le radiologue va mettre en évidence le réseau sanguin du patient [...] en injectant dans la circulation sanguine [de celui-ci] un produit de contraste [...].

Détaché en tête de phrase ou intercalé entre les constituants de la prédication principale, il est disjoint de ce qui suit / de ce qui l'entoure; mais le gérondif apparaît également en position liée, surtout lorsqu'il est postposé au verbe recteur.

S'il est admis que le gérondif a le rôle d'assurer l'intégration d'une prédication dans une autre, de niveau syntaxiquement supérieur, il faut convenir aussi de quelque chose d'autre: « cette intégration [...] se fait dans la réction large et non étroite (c'est-à-dire pas à une place argumentale), et à des places intégratives prévues dans la prédication d'accueil » (Kleiber 2009: 19). Le réputé linguiste précise ensuite: « Comme les places argumentales sont exclues, celle qui peuvent rester vides ne peuvent plus correspondre qu'à la réction large » – idée et terme qu'il emprunte à Choi-Jonin 1995 – « c'est-à-dire aux cas ou compléments du type lieu, temps, manière, instrument, moyen, etc. ». Sur le plan syntaxique, le gérondif permet donc d'intégrer dans la prédication principale des « associés subordonnés » – le temps, le moyen, la manière, la cause, la concession,... –, autrement dit des compléments circonstanciels, « des éléments spécificateurs secondaires par rapport à la structure prédicative centrale arguments-prédicat ou zone réctionnelle stricte » (Kleiber, *ibid.*), mais sans jamais indiquer, par lui-même, la nature sémantique de ces « associés subordonnés ». C'est bien la relation pragmasémantique entre les procès exprimés par les verbes impliqués dans les deux prédications – première et seconde – qui oriente l'interprétation de la subordonnée réduite vers le temps ou la cause, ou encore vers le moyen, la condition, etc. Qu'on invoque

<sup>22</sup> Référentiellement parlant, il peut renvoyer, comme un vrai anaphorique, à ce qui a été dit dans le co-texte gauche:

- (31) Le bateau bougeait doucement, tournait un peu, s'éloignait, faisait grincer son amarre. Mondo aurait bien voulu partir avec lui, au hasard, sur la mer. En passant devant la digue, il aurait dit à Giordan le Pêcheur de monter à bord [...]. (*Le Clézio, Mondo et autres histoires*, 55)

ou se départir de son rôle thématique: celui d'assurer la progression thématique du texte – et remplir une fonction rhématique, en apportant de l'information nouvelle; en tant qu'élément rhématique, il est d'ordinaire postposé au noyau de la prédication principale:

- (32) Ces protéines sont détectées en déposant sur les lames de verre des anticorps couplés à des substances fluorescentes qui vont se fixer aux protéines cibles [...]. (*Science & Vie*, HS, 251 / juin 2010, 94)

ou non la possible contribution du constituant *en* – lui-même vu par certains comme une préposition « polysémique » – à l'existence d'une multitude de valeurs sémantiques exprimées par le gérondif, il est inexact de parler d'une « polysémie » de ce mode non fini. Nous croyons qu'ils ont parfaitement raison, ceux qui, comme Moline 2011, soutiennent que le gérondif n'exprime par lui-même aucune valeur sémantique spécifique, ou ceux qui, comme Arnavielle 2003, Kleiber 2009, insistent – il est vrai, dans des perspectives relativement différentes – sur le caractère sous-déterminé de cette forme du verbe, qui justifierait, en quelque sorte, son extrême malléabilité ou plasticité. Pour nous, il semble évident que, si le locuteur a le rôle de mettre linguistiquement en relation deux procès qui s'inscrivent à un moment donné, pour une raison ou autre, dans le vécu dont il est en train de parler, c'est à l'interlocuteur, au récepteur du message d'identifier cette même relation comme étant plutôt une relation temporelle ou une relation causale etc., à partir des connaissances pragmatiques qu'il possède sur les procès décrits par les verbes mobilisés par les deux types de prédications.

- (35) [...] le soir, en sortant, j'ai été heureux de revenir en marchant lentement le long des quais. (Camus, *L'étranger*, 41)
- (36) C'est là, dans ce décor ravagé, que les plaques tectoniques, en s'écartant de quelques centimètres par an, laissent remonter le magma [...] (Science & Vie, HS, 250 / mars 2010, 45)

La phrase décrit la représentation que le locuteur a d'un certain « contenu événementiel ». C'est lui qui décide, en vertu de son intention de communication – mais aussi en vertu de ses propres connaissances pragmatiques sur les associations possibles entre divers procès qu'on peut signifier – quel sera le procès principal, celui qui sera décrit par la prédication complète, qui constituera le prédicat premier, et quelle sera la « situation annexée » comme pour donner un second point de vue sur l'état de choses objet de la communication. S'il est vrai que la prédication seconde correspond à la situation perçue de l'extérieur par un observateur témoin qui veut éclairer par un deuxième point de vue le « contenu événementiel » choisi, il faut que les deux prédications portent sur des procès qui s'inscrivent à peu près dans le même intervalle de temps. Il se peut que les deux situations se recouvrent<sup>23</sup> sur le plan temporel:

- (37) Mondo appelait un peu les salamandres, en sifflant entre ses dents. (Le Clézio, *Mondo et autres histoires*, 42)
- (38) L'appareil, qui tourne autour du patient en envoyant des rayons X, mesure l'absorption de ces rayons par les tissus. (Science & Vie, HS, 251 / juin 2010, 88)

<sup>23</sup> Certains parlent alors d'une relation de concomitance entre les deux procès.

Mais parfois, le procès décrit par la prédication seconde est présenté comme incluant la situation exprimée par la prédication principale:

(39) C'est en chantant que des muets ont retrouvé l'usage de la parole.  
(*Science & Vie*, 1112/ mai 2010, 40)

Concomitance, inclusion<sup>24</sup> (voir Borillo 2006: 173), et dans certains cas, un décalage temporel entre les deux procès: il y a antériorité<sup>25</sup> de la prédication seconde par rapport à la prédication principale.

(40) En arrivant à la maison, il est allé tout droit à la chambre de sa fille. (Borillo 2006: 174)

Dans les cas – plus rares – analogues à (40), il y a contiguïté entre les deux procès, qui ne peuvent être vus comme étant séparés par un intervalle de temps intermédiaire. En effet, si ce que nous avons soutenu ci-dessus est vrai, il serait difficile, sinon impossible, d'accepter l'existence d'un décalage temporel important entre les deux situations présentées comme formant un tout dans la phrase. Rihs (2009: 211) parle de simultanéité large ou assouplie.

Telle est l'image qu'un gérondif inclus dans la phrase nous donne des faits, même si dans le monde réel il y a un décalage temporel plus important entre les procès réunis dans le « contenu événementiel » décrit par la phrase.

Il est facile d'imaginer maintenant vers quels effets de sens contextuels sera infléchie la relation d'association entre deux procès dont l'un, exprimé par le prédicat second, est intégré syntaxiquement, par l'intermédiaire du gérondif, dans la prédication principale.

Dans la communication quotidienne, ainsi que dans le discours littéraire, cette relation prend souvent la forme d'une relation temporelle; il y a simultanéité entre le procès repère temporel – le gérondif – et le procès repéré, si les deux procès se recouvrent au moins partiellement; s'il y a succession – autrement dit contiguïté – entre les procès, nous identifierons une relation temporelle d'antériorité<sup>26</sup>:

(41) En montant, dans l'escalier noir, j'ai heurté le vieux Salamano [...]  
(Camus, *L'étranger*, 41)

<sup>24</sup> Kindt (1999: 110 et suiv.), qui s'intéresse aux propriétés de *en*, constituant du gérondif *en pleurant*, et préposition servant à former l'expression adverbiale *en pleurs*, considère que l'élément en question a dans les deux cas le statut d'une véritable préposition et qu'il conceptualise partout une relation contenant / contenu (C/c).

<sup>25</sup> Kleiber (2009: 20-22) explique pour quelles raisons, dans une phrase contenant un gérondif, qui exprime une relation causale, le gérondif indique toujours la cause, jamais la conséquence. Cela l'amène à chercher une réponse à la question: pourquoi le gérondif ne peut-il exprimer la postériorité?

<sup>26</sup> Il est à remarquer que c'est d'ordinaire lorsqu'il est détaché en tête de phrase que le gérondif exprime le procès repère nécessaire à la construction d'une relation temporelle entre les deux situations décrites dans l'unité phrasistique.

(42) [...] en me réveillant, j'ai eu envie de fumer. (*Id., ibid.*)

Avec des procès qui se recouvrent totalement ou partiellement, les types de procès exprimés par la prédication principale et par la prédication secondaire favorisent l'apparition dans la phrase d'un complément qui sera dit de manière, de moyen ou d'instrument (voir surtout Van de Velde 2009; Moline 2011):

(43) Puis il est parti en tirant la bête qui se laissait traîner sur ses quatre pattes [...]. (Camus, *L'étranger*, 43)

(44) Mondo l'appelait à son tour, en sifflant dans la feuille d'herbe. (Le Clézio, *Mondo et autres histoires*, 41)

Il se peut également qu'il y ait déroulement concomitant de procès que l'esprit humain a du mal à imaginer aller ensemble; on parle alors d'une relation logique d'opposition:

(45) Vous préparez le dîner de vos enfants d'une main tout en vous habillant fébrilement de l'autre. (*apud* Halmøy 1990: 192)

Si nos connaissances pragmatiques nous permettent d'interpréter deux prédications comme exprimant des procès qui dépendent l'un de l'autre, qui découlent l'un de l'autre, dans les conditions d'un décalage temporel obligatoire, notre lecture ira dans le sens d'une relation logique d'implication, se manifestant soit sous la forme d'un rapport causal, soit sous celle d'un rapport conditionnel. Des marques linguistiques supplémentaires nous aideront à identifier avec exactitude l'un ou l'autre de ces deux rapports:

(46) [...] c'était David qui l'avait fait tomber en lui faisant un croc-en-jambe [...]. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 258)

(47) En faisant ce choix technologique, les ingénieurs nautiques ont donc exclu les plus grandes fosses de l'exploration humaine. (*Science & Vie*, HS, 250 / mars 2010, 49)

(48) En facilitant le brassage génétique entre ces deux populations, on assurerait une diversité qui renforcerait les capacités d'adaptation de l'espèce. (*Id.*, 39)

Parfois, le géronatif – forme non finie du verbe – permet une lecture plurielle de la phrase, particularité qui disparaît quand on le remplace par une forme finie et qu'on marque la dépendance syntaxique par un subordonnant.

(49) = (36) C'est là, dans ce décor ravagé, que les plaques tectoniques, en s'écartant de quelques centimètres par an, laissent remonter

le magma qui se solidifie au contact de la mer. (*Science & Vie*, HS, 250/ mars 2010, 45)

(50) [...] les plaques tectoniques, au fur et à mesure qu'elles s'écartent, laissent remonter le magma.

(51) [...] parce qu'elles s'écartent de quelques centimètres par ans, les plaques tectoniques laissent remonter le magma [...].

À remarquer que l'ambiguïté générée par la présence du géronatif dans la phrase n'empêche pas l'intercompréhension, n'obstrue pas la communication.

Le nombre et la diversité des effets contextuels favorisés par l'emploi du géronatif<sup>27</sup> nous font penser qu'Arnavielle (2010: 21) a bien raison de souligner qu'en tant que forme en *-ant*, il n'est pas « muni d'une identité forte », qu'il s'agit d'une forme sous-déterminée, autant au point de vue des instructions aspectuelles et temporelles dont elle est porteuse qu'au point de vue des valeurs sémantiques qu'elle est appelée à exprimer dans le discours; ce qui justifie la remarquable plasticité dont elle fait preuve dans ses emplois discursifs.

#### **4. C'est ... que et la nature des procès associés**

On l'a déjà vu, le géronatif dégage, en quelque sorte, l'entité impliquée dans la situation qu'il décrit du « présent délocutif » pour l'installer « au niveau du présent locutif », en tant qu' « objet du regard du locuteur/[observateur] ». Telle est la leçon des trois exemples ci-dessous, peut-être encore plus celle du dernier, dans lequel Halmøy (1993:160) – à qui nous l'empruntons – identifie un géronatif « polyphonique »:

(52) Il grignotait le macaron en regardant les grandes fenêtres par où entrait la lumière. (*Le Clézio, Mondo et autres histoires*, 47)

(53) En travaillant avec sérieux, tu gagneras le concours.

(54) À première vue, le désordre règne. En y regardant de plus près, c'est la même pagaille.

C'est le locuteur/observateur-témoin qui, tenant compte du procès le plus important pour le « contenu événementiel » évoqué, décide quel sera le procès associé. Parfois, vu leur nature, les deux procès associés vont ensemble, permettent qu'on établisse une relation – logique ou autre – entre eux:

(55) En boitant elle se hâte vers le mobile home [...]. (*Le Clézio, La ronde et autres faits divers*, 53)

<sup>27</sup> Mais le géronatif ne se distingue guère en cela du participe présent; l'assertion d'Arnavielle concerne donc les deux formes en *-ant*.

- (56) Le ministère de l'intérieur commet une erreur grossière en associant automatiquement salafisme et terrorisme. (*apud* Arnavielle 2010: 17)

Dans d'autres cas, les procès associés par l'intermédiaire du gérondif se déroulent concomitamment, qu'il y ait ou non idée de contraste entre eux:

- (57) [...] il regarde les gens qui commencent à bouger, et les enfants qui courrent en criant [...]. (Le Clézio, *La ronde et autres faits divers*, 258)
- (58) Vous marchez de long en large comme une panthère, tout en ramassant machinalement les vêtements que l'Homme a éparpillés [...] à travers la pièce. (*apud* Halmøy 1990: 191)

On pourrait dire, avec Arnavielle (2010: 17), que dans les situations illustrées par (55)-(58) le gérondif exprime « un développement, une explication, une manifestation » annexés par le locuteur / observateur à la prédication principale. Partout, ce genre de « développement » ou d'« explication » se laisse focaliser à l'aide du marqueur discontinu *c'est ... que*<sup>28</sup>:

- (61) = (39) C'est en chantant que des muets ont retrouvé l'usage de la parole<sup>29</sup>. (*Science & Vie*, 1112 / mai 2010, 40)

Enfin, il y a des cas où les procès associés sont jugés incompatibles. Il n'est pas question d'une opposition lexicale entre les verbes impliqués, mais d'une opposition de nature pragmatique entre les contenus référentiels dénotés par les deux prédications, première et seconde. Si on constate que la relation exprimée linguistiquement contrevient à un *topos*, on peut inférer un effet de sens concessif:

- (62) = (3) La police allemande avait perdu sa trace tout en le considérant comme l'un des anarchistes les plus dangereux. (Gettrup, *apud* Halmøy 1990: 188)

L'opinion générale veut que, si quelqu'un est vu comme un danger imminent pour les autres, pour l'ordre établi, etc., on ne cesse de le surveiller, de faire preuve de vigilance à son endroit. Autrement dit,

<sup>28</sup> Ce genre de focalisation semble être admis aussi par le participe présent attribut du sujet:

(59) C'est traînant le pas qu'il se rend à l'école. (*apud* Rihs 2009: 206) ou attribut du complément d'objet clitique, mais pour ce qui est de ce dernier cas, Arnavielle (2003: 43) trouve que « le résultat n'est pas excellent:

(60) C'est peignant des marines que je le préfère. »  
Pour la différence entre le sens littéral de cet énoncé et le sens hyperonimique d'un proverbe comme *C'est en forgeant qu'on devient forgeron*, voir Kleiber (2000: 56).

le monde pense généralement qu'on maintient quelqu'un sous la plus haute surveillance quand / parce qu'on le croit (très) dangereux. L'exemple ci-dessus montre que la relation causale admise par la doxa ne joue pas dans la situation décrite. L'une des relations rhétoriques autour desquelles s'organisent le plus souvent les textes, le discours narratif ou argumentatif, la relation cause – conséquence est brisée. On associe des procès entre lesquels on ne peut imaginer aucune espèce de continuité. Il devient alors impossible de focaliser à l'aide du « cliveur » *c'est ... que* l'expression d'un procès qui annule, dans l'univers où nous vivons, la relation logique d'implication à la base de la relation cause – conséquence. Par contre, cette opération s'applique avec succès aux structures phrasiques décrivant un « contenu événementiel » dont les scènes – ou prédictions – que le gérondif met en relation d'association sont perçues comme étant d'une manière ou autre compatibles:

- (63) Il a répété en montrant le ciel [...]. (Camus, *L'étranger*, 26)
- (63a) C'est en montrant le ciel qu'il a répété [...].
- (64) En entrant dans la petite rue sombre, il éprouva une sensation de fraîcheur.
- (64a) C'est en entrant dans la petite rue sombre qu'il éprouva une sensation de fraîcheur.

## 5. Remarques finales

Avec un signifié de langue que les linguistes doivent probablement encore étudier, le gérondif nous semble offrir plus d'une différence par rapport au participe présent, dont pourtant il est de coutume de le rapprocher. Défini plutôt par la sous-détermination, il génère des effets de sens contextuels qui sont nombreux et divers. Mais il joue également un rôle important dans la réalisation de certaines relations discursives ou rhétoriques qui assurent la cohérence et la cohésion textuelles. La manière dont il accepte ou rejette certains tests, dont surtout l'emploi en construction clivée, montre qu'il est tout à fait non recommandable de faire fi de ces relations, quand on veut aller chercher ce qui se trouve au-delà de la proposition.

## Références bibliographiques

- Amourette, C. (2006), « L'expression du temps et de l'aspect par le participe présent et le gérondif », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 19 (Blanvilain, O. & Guimier, C. (éds.), *Les formes non finies du verbe. 1*), Rennes, PUR, p. 147-166.
- Anscombe, J.-Cl. (2001), « L'analyse de la construction <en tout N> par D. Leeman: quelques remarques », *Travaux de linguistique*, 42-43 (1-2), p.183-197.

- Arnavielle, T. (2003), « Le participe, les formes en *-ant*: positions et propositions », *Langages*, 149, p. 37-54.
- Arnavielle, T. (2010), « Le gérondif français: nouvelle définition d'un objet étrange », *Cahiers AFLS*, Volume 16 (1), p. 6-24 (consulté en ligne, <http://www.afls.net/cahiers/16.1/3.%20Arnavielle.pdf>).
- Borillo, A. (2006), « Quelques structures participiales de valeur temporelle en prédication seconde », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 19 (Blanvilain, O. & Guimier, C. (éds.), *Les formes non finies du verbe. 1*), Rennes, PUR, p. 167-182.
- Choi-Jonin, I. (1995), « La préposition *avec*: opérateur de (dé)composition », *Scolia*, 5, p.109-129.
- Combettes, B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- Combettes, B. (2003), « L'évolution de la forme en *-ant*: aspects syntaxiques et textuels », *Langages*, 149, p.6-24.
- De Carvalho, P. (2003), « Gérondif, participe présent et adjectif déverbal en morphosyntaxe comparative », *Langages*, 149, p. 100-126.
- Gosselin, L. (2000), « Présentation et représentation: les rôles du <présent historique> », *Travaux de Linguistique*, 40 (1), p.55-72.
- Guillaume, G. (1973), *Langage et science du langage*, troisième édition, Paris, Québec, Librairie A.-G. Nizet, Presses de l'Université Laval.
- Halmøy, O. (1990), « Réflexions préalables à une nouvelle étude du tour TOUT + GÉRONDIF », *Revue Romane*, 25, 2, p. 181-196 (consulté en ligne).
- Halmøy, O. (1993), « Subordination et insubordination: gérondif, sujet logique et fantaisie », *Travaux de Linguistique*, 27, p. 151-165.
- Halmøy, O. (2008), « Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde », *Travaux de Linguistique*, 57 (2), 43-62.
- Havu, E., Pierrard, M. (2008), « La prédication seconde en français: essai de mise au point », *Travaux de Linguistique*, 57 (2), p. 7-21.
- Herslund, M. (2000), « Le participe présent comme co-verbe », *Langue Française*, 127, p. 86-94.
- Kindt, S. (1999), « *En pleurs / vs / en pleurant*: deux analyses irréconciliables? », *Travaux de Linguistique*, 38, p. 109-118.
- Kleiber, G. (2000), « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, p. 39-58.
- Kleiber, G. (2007), « En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots », *Cahiers CHRONOS*, 19, p. 93-125.
- Kleiber, G. (2009), « Gérondif et relations de cohérence, le cas de la Cause », in Hrubaru F. (éd.), *Relations de discours (II). Actes du XV<sup>e</sup> Séminaire de Didactique Universitaire. Constanta 2008, Recherches ACLIF*, Cluj-Napoca, Echinox, p. 9-24.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Le Goffic, P. (1997), « Formes en *-ant* et calcul du sens », in Guimier, Cl. (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 127-133.
- Le Querler, N. (1993), « Les circonstants et la position initiale », in Guimier, Cl. (éd.), *1001 circonstants*, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 159-184.
- Lewin-Genes, B. (1992), *Médecine*, Paris, Sciences Flammarion.
- Maingueneau, D. (1993), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- Maingueneau, D. (2000), « Instances frontières et angélisme narratif », *Langue Française*, 128, p.75-95.

- Mengozzi, A. (1998), « Le gérondif et le participe passé dans l'expression du circonstant en italien », in Rémi-Giraud, S., Roman, A. (éds.), *Autour du circonstant*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 281-293.
- Moline, E. (2011), « Peut-on parler de <valeurs sémantiques> du gérondif? », in Arjoca-Ieremia, E. et al. (éds.), *Temps, aspect et classes de mots: études théoriques et didactiques*, Arras, Artois Presses Université, p. 48-62.
- Picoche, J., Marchello-Nizia, C. (2001), *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan Université.
- Rey, A. (dir.), (2005), *Dictionnaire culturel en langue française*, I-IV, Paris, Dictionnaires LE ROBERT – SEJER.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Rihs, A. (2009), « Gérondif, participe présent et expression de la cause », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 29, p. 197-214.
- Rihs, A., Saussure, L. de (2008), *La causalité comme critère discriminant entre le gérondif et le participe présent* (Speaker Notes on slide 1), Oxford (consulté en ligne).
- Tesnière, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Țenchea, M. (2006), *Noms, Verbes, Prépositions*, Timișoara, Hestia.
- Vandeloise, C. (1986), *L'espace en français: sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Larousse.
- Van de Velde, D. (2009), « Comment, manières d'être et manières de faire », *Travaux de Linguistique*, 58 (1), p. 39-61.
- Wartburg, W. von, Zumthor, P. (1973), *Précis de syntaxe du français contemporain*, 3<sup>e</sup> édition, Berne, Éditions Francke.
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Hachette Supérieur.